

## **6. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES 2019-2020**

### **6.1 DISPOSITIONS GENERALES**

L'année de MED-2 est divisée en deux semestres MED-2-S1 et MED-2-S2 qui font l'objet d'une validation séparée. Le déroulement des épreuves de contrôle des connaissances théoriques en première session fait donc l'objet de deux périodes par an, l'une à l'issue du S1 en novembre 2019 et janvier 2020 et l'autre à l'issue du S2 en mai/juin 2020. La seconde session de rattrapage a lieu en une seule période (pour S1 et S2) en août/septembre 2020. En aucun cas, un étudiant ne peut bénéficier de plus de deux sessions par unité d'enseignement (UE) par année d'inscription.

**Un étudiant est autorisé à passer en MED-3, dès lors que les semestres S1 et S2 sont validés, seule une dette portant sur l'examen de « Séméiologie-Cardiovasculaire-Locomoteur-Endocrinologie » est autorisée.**

**A l'issue de la session de rattrapage, un étudiant ajourné amené à redoubler le MED-2 peut conserver le bénéfice d'un semestre validé (S1 ou S2) et de l'examen « Séméiologie-Cardiovasculaire-Locomoteur-Endocrinologie » validé selon le principe de la capitalisation. Les UE précédemment validées d'un semestre non validé ne peuvent pas être capitalisées.**

Les UE du **MED-2-S1** comprennent **10** UE théoriques qui correspondent à des enseignements thématiques (ou **ET**), **1** UE correspondant à des enseignements de choix libre (ou **ECL**) et **1** UE à la première partie du certificat informatique internet niveau 1 (ou **C2I-1**), soit un total de **12** UE.

Les UE du **MED-2-S2** comprennent **3** UE théoriques de type enseignements intégrés (ou **EI**), **3** UE de type **ET**, **1** UE de type **ECL** et **1** UE correspondant à la seconde partie du **C2I-1**, soit un total de **8** UE.

Les emplois du temps sont susceptibles d'être modifiés au cours de l'année universitaire.

La présence en cours magistraux et aux enseignements dirigés est **OBLIGATOIRE**.

Toute absence doit être dûment justifiée par certificat médical.

**Le taux d'absentéisme de chaque étudiant sera communiqué au jury souverain qui en tiendra compte lors de la délibération.**

Des séances d'enseignement d'apprentissage des gestes techniques « PRESAGE » se déroulent pendant le S1 et la présence des étudiants y est **OBLIGATOIRE**.

L'UE stages de MED-2 se déroule pendant le S2 et doit être **IMPERATIVEMENT** validée pour le passage en MED-3.

**En cas de redoublement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres de MED-2, l'étudiant ne peut pas conserver le bénéfice de la validation de PRESAGE et de ses stages.**

**En cas de redoublement avec invalidation du 1<sup>er</sup> semestre et validation du 2<sup>ème</sup> semestre, l'étudiant ne peut pas conserver le bénéfice de la validation de PRESAGE mais conserve le bénéfice de la validation de ses stages.**

**En cas de redoublement avec validation du 1<sup>er</sup> semestre et invalidation du 2<sup>ème</sup> semestre, l'étudiant conserve le bénéfice de la validation de PRESAGE mais ne peut pas conserver le bénéfice de la validation de ses stages.**

**Déroulement des épreuves** : les étudiants ne sont pas autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve et le ramassage des grilles ou copies.

**Souveraineté du jury** : aucune épreuve complémentaire, aucun « oral de rattrapage » ne peut permettre de relever une note d'examen validée par un jury. Une note ne peut être modifiée que dans un seul cas : la mise en évidence, clairement démontrée et vérifiée, d'une **erreur matérielle** qui a pu éventuellement desservir l'étudiant. Nul correcteur n'est tenu d'indiquer le détail des points obtenus en annotant la copie d'un candidat ni de fournir le corrigé d'une épreuve.

Un étudiant peut toujours solliciter un enseignant afin qu'il lui explique les raisons d'une mauvaise note et qu'il lui apporte, par écrit ou à l'occasion d'un entretien, des informations utiles et des conseils pédagogiques.

## 6.2 CALENDRIER

Le contrôle des connaissances s'effectue ainsi :

### 6.2.1 MED-2-S1 :

1<sup>ère</sup> session de novembre 2019 et janvier 2020 et session de rattrapage d'août/septembre 2020 :

#### *Enseignements thématiques*

- ET Séméiologie générale
- ET Santé - Société - Humanité
- ET Anglais – première partie
- ET Biomédecine quantitative
- ET Bases moléculaires et cellulaires des pathologies
- ET Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux
- ET Génétique médicale
- ET Tissu sanguin - bases générales
- ET Système immunitaire – bases générales
- ET Agents infectieux, hygiène- aspects généraux – première partie

#### *Enseignements à choix libre (cf site de la Faculté de Médecine)*

- ECL n°1

#### *Informatique médicale et Certificat Informatique Internet niveau 1*

- IM et C2I-1 - première partie

### 6.2.2 MED-2-S2 :

1<sup>ère</sup> session de mai/juin 2020 et session de rattrapage d'août/septembre 2020 :

#### *Enseignements intégrés*

- EI Système cardiovasculaire
- EI Appareil locomoteur
- EI Hormonologie-Endocrinologie-Reproduction

#### *Enseignements thématiques*

- ET Agents infectieux, hygiène- aspects généraux – seconde partie
- ET Anglais – seconde partie
- ET Initiation au Raisonnement Clinique

#### *Enseignements à choix libre (cf site de la Faculté de Médecine)*

- ECL n°2

#### *Informatique médicale et Certificat Informatique Internet niveau 1*

- C2I-1 - seconde partie

## 6.3 MODALITES DE VALIDATION DU MED-2

### 6.3.1 FORMATION THEORIQUE

#### 6.3.1.1 MED-2-S1

- *En première session*

La validation du semestre impose d'obtenir la **moyenne générale** (> ou = 10/20) en prenant en compte la totalité des **12 notes des 12 UE théoriques** pour un total de 30 coefficients de pondération, soit une note > **ou =300/600** points.

La validation impose en outre de n'avoir aucune note éliminatoire pour aucun des **10 ET**, ni pour l'ECL. Une **note < 7/20 est éliminatoire**, quel que soit le coefficient appliqué à l'ET ou à l'ECL.

La note à une UE donnée peut selon le cas comporter une note de QCM, une note de QROC, une note de question rédactionnelle ou une note de contrôle continu **selon les dispositions propres à chaque UE**. Les épreuves portent sur l'enseignement donné en cours et sur l'enseignement donné en ED/TP.

- *En seconde session*

L'étudiant ajourné ou éliminé en première session doit repasser en seconde session toutes les épreuves des UE où il a obtenu une note < 10/20, les notes > ou = 10/20 permettant de capitaliser les UE correspondantes. Les notes des épreuves repassées en seconde session se substituent à celles de la première session. La validation du semestre repose alors sur les mêmes règles qu'en première session (moyenne générale > ou = 10/20 sans note < 7/20 aux ET et à l'ECL).

Si la note d'UE comporte une note de contrôle continu issue des ED, alors cette note ne fait pas l'objet d'un rattrapage en seconde session, c'est la note de contrôle continu de première session qui est réutilisée dans le calcul de la note globale de seconde session.

### 6.3.1.2 **MED-2-S2**

- *En première session*

La validation du semestre impose d'obtenir la **moyenne générale** (>ou = 10/20) en prenant en compte la totalité des **8 notes des 8 UE théoriques** pour un total de 30 coefficients de pondération, soit une note > ou = **300/600** points et d'avoir validé l'enseignement Séméiologie des 3 EI.

La validation impose de n'avoir aucune note éliminatoire pour aucun des 3 EI. **Une note < 8/20 est éliminatoire pour un EI**. La note d'un EI est composée de la note de plusieurs QROC. Les épreuves portent sur l'enseignement donné en cours et sur l'enseignement donné en ED/TP. D'autre part, la validation de l'enseignement **Séméiologie des 3 EI** impose d'avoir réussi à répondre à **au moins 27 QCM à choix simple sur 30**. La validation de cet enseignement est capitalisable (*conseil de fac du 26 juin 2019*).

La validation impose de n'avoir aucune note éliminatoire pour aucun des 3 ET, ni pour l'ECL. Une **note < 7/20 est éliminatoire**, quel que soit le coefficient appliqué à l'ET ou à l'ECL.

La note à une UE donnée peut selon le cas comporter une note de QCM, une note de QROC, une note de question rédactionnelle ou une note de contrôle continu **selon les dispositions propres à chaque UE**. Les épreuves portent sur l'enseignement donné en cours et sur l'enseignement donné en ED/TP.

- *En seconde session*

L'étudiant ajourné ou éliminé en première session doit repasser en seconde session toutes les épreuves des UE où il a obtenu une note < 10/20. Les UE où les notes sont > ou = 10/20 sont capitalisées pour la seconde session. La note  $\geq 27/30$  à l'épreuve de Séméiologie portant sur les 3 EI est capitalisable. Les notes des épreuves repassées en seconde session se substituent à celles de la première session. La validation du semestre repose alors sur les mêmes règles qu'en première session (moyenne générale >ou = 10/20 sans note < 8/20 aux EI et sans note < 7/20 aux ET et à l'ECL). L'épreuve de Séméiologie sur les 3 EI peut faire l'objet d'une dette en med3 (*conseil de fac du 26 juin 2019*).

Si la note d'UE comporte une note de contrôle continu issue des ED, alors cette note ne fait pas l'objet d'un rattrapage en seconde session, c'est la note de contrôle continu de première session qui est réutilisée dans le calcul de la note globale de seconde session.

### 6.3.2 FORMATION PRATIQUE (cf. livret de stages)

- *Séances d'apprentissage aux gestes = PRESAGE*

**La présence des étudiants aux 4 séances est OBLIGATOIRE.**

**Toute absence injustifiée sera pénalisée et entraînera, par absence injustifiée, la perte de 30 points sur 600, ce qui correspond à 1 point sur 20 sur la moyenne générale du 1<sup>er</sup> semestre (1<sup>ère</sup> session uniquement) Conseil de faculté du 12 mai et 16 juin 2014.**

- *Stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières*

Les stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières se déroulent au 2<sup>ème</sup> semestre et sont **OBLIGATOIRES** - Conseil de faculté du 8 septembre 2014.

La validation de chaque stage est effectuée par le chef de service ou le tuteur par l'intermédiaire de la fiche d'évaluation. Les fiches d'évaluations (une fiche par stage) seront remises à chaque étudiant au début du 2<sup>ème</sup> semestre. L'étudiant est responsable de ses fiches d'évaluation et de leur retour au secrétariat de MED-2. En cas de stage non validé, un stage obligatoire de rattrapage sera imposé.

**Le passage en année supérieure est conditionné par la validation de tous les stages y compris le stage d'initiation aux soins réalisé en fin de PACES.** – Conseil de faculté du 12 septembre 2016

## 7. COEFFICIENTS

## MED 2 SEM1

<i>12 Unités d'Enseignement</i>	<i>Période</i>	<i>Type d'examen</i>	<i>Durée</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Points</i>
ET Séméiologie Générale Anatomie	Nov 2019 Janv 2020	25 QCM /50 pts Dissection/10 pts	50'	3	/60 pts
ET Santé - Société - Humanité	Janv 2020	1 QR /20 pts 10 QROC/40 pts	1h30	3	/60 pts
ET Anglais – première partie	Janv 2020	20 QCM /20 pts Contrôle continu/20 pts	30'	2	/40 pts
ET Biomédecine Quantitative	Janv 2020	40 QCM	1h	3	/60 pts
ET Bases moléculaires et cellulaires des pathologies	Janv 2020	30 QCM /40 pts 8 QROC /10 pts	2h	3	/60 pts
ET Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux	Nov 2019	20 QCM /30 pts 2QR /30 pts	1h30	3	/60 pts
ET Génétique médicale	Janv 2020	30 QCM /40 pts	1h	2	/40 pts
ET Tissu sanguin - bases générales	Nov 2019	10 QCM /15 pts 5 QROC /15 pts	1h	1.5	/30pts
ET Système immunitaire – bases générales	Nov 2019	10 QCM /15 pts 5 QROC /15 pts	1h	1.5	/30pts
ET Agents infectieux, hygiène- aspects généraux – première partie	Janv 2020	10 QROC/30 pts 30 QCM /50 pts	2h	4	/80pts
Informatique Médicale et C2I- première partie	Janv 2020	20 QCM/10 pts Contrôle continu/10 pts	30'	1	/20pts
ECL n° 1	Janv 2020	voir « <i>site faculté de médecine</i> »		3	/60pts
<b>TOTAL</b>					<b>/600pts</b>

## Coefficients – MED-2-S2

<i>8 Unités d'Enseignement</i>	<i>Période</i>	<i>Type d'examen</i>	<i>Durée</i>	<i>Coeff</i>	<i>Points</i>
EI Système cardiovasculaire	Mai-Juin 2020	10 QROC de 2 à 3 questions	1h45	6	/120 pts
EI Appareil Locomoteur	Mai-Juin 2020	8 QROC de 2 à 3 questions	1h30	6	/120 pts
EI Hormonologie-Endocrinologie-Reproduction	Mai-Juin 2020	12 QROC de 2 à 3 questions	2h	7	/140 pts
ET Initiation au Raisonnement Clinique	Mai- Juin 2020	1 DC avec 10 QCM/25 15 QCM/15	1h	2	/40 pts
ET Agents infectieux, hygiène-aspects généraux – seconde partie	Mai-Juin 2020	17 QROC/30 pts 20 QCM /30 pts	2h	3	/60 pts
ET Anglais – seconde partie	Mai-Juin 2020	7 QROC /30pts Contrôle continu/10pts	1h30	2	/40 pts
Informatique Médicale et C2I -seconde partie	Mai-Juin 2020	20 QCM/10pts Contrôle continu/10pts	30'	1	/20 pts
ECL n° 2	Mai-Juin 2020	voir « <i>site faculté de médecine</i> »		3	/60 pts
<b>TOTAL</b>					<b>/600pts</b>
<b>Séméiologie</b> -Système cardiovasculaire -Appareil Locomoteur -Hormonologie-Endocrinologie-Reproduction	Mai-Juin 2020	30 QCM à choix simple	1h		<b>Vsi ≥ 27/30 QCM</b>